



RETABLES DE FLANDRE

Association régie par la loi de 1901

B.P. 6535 - 59386 Dunkerque Cedex – 06 27 71 25 38

E-mail : retables@orange.fr

Site internet: www.retablesdeflandre

N° de SIRET: 498 355 684 00016 n° de SIREN: 498 355 684

Compte-rendu de la réunion de l'Assemblée Générale à Warhem le samedi 06 avril 2019

Sur convocation en date du 12 mars 2019, l'assemblée générale de l'association Retables de Flandre s'est réunie le 06 avril 2019 à Warhem. Devant une nombreuse assistance, Mme Régine BEAUCAMP, présidente, a tout d'abord remercié M. Pierre BOUTTEMY, Maire, pour son accueil et sa présence à cette assemblée. Monsieur le Maire a ensuite pris la parole pour nous souhaiter la bienvenue et présenter sa commune, la plus étendue de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre. Depuis 2001, grâce à l'engagement de l'équipe municipale dans un vaste programme de rénovation de l'église et de l'ancien presbytère, les grands travaux de l'église ont été réalisés.

Mme Beaucamp a ensuite accueilli et remercié les adhérents des quatre collèges, les nouveaux adhérents qui nous font l'honneur de nous rejoindre, nommé les excusés. L'importance des services rendus par nos amis chargés de l'ouverture des églises a été rappelée pour l'activité des visites guidées de l'association.

Puis elle a évoqué les personnes décédées cette année : M. Francis Thulie, secrétaire général (le 25 septembre 2018) ; Mme Suzanne Claeys, (le 19 janvier 2019). Une minute de silence a été observée.

Mme Marie-Claude Wiel, secrétaire générale, a ensuite présenté le rapport d'activités 2018 en évoquant notamment le bon avancement de la rédaction des dépliants de visite d'églises du chemin des Retables. 24 dépliants sont en cours de relecture, avant d'être pris en mains pour une harmonisation de leur présentation par Webdesign, puis imprimés. Soumis au vote de l'assemblée, le rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité.

Mme Françoise Faes, trésorière a présenté les comptes de l'association. Il en ressort que la situation financière reste saine. Soumis au vote de l'assemblée, le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

Puis, sous la conduite de Mme Edith Elleboudt, vice-présidente du collège des collectivités territoriales, l'assemblée a procédé au renouvellement de la moitié du Conseil d'administration.

- pour le collège des représentants des collectivités territoriales :
Emidia Koch, maire de Zermezele, Anne Vanpeene, conseillère départementale et maire de Winnezele, membres sortants, ont été réélus à l'unanimité.
- Pour le collège des prêtres desservants ou personnes par eux désignées :
Ivan Faudi, Abbé Xavier Lescroart et Jean-Pierre Vanryssel, membres sortants, ont été réélus à l'unanimité.
- Pour le collège des adhérents :
Régine Beaucamp, Nicole Lalleman, Philippe Masingarbe, Damien Top, Marie-Claude Wiel se représentent.
Pierre Symoens ne se représente pas.
Pascal Godel d'Hondschoote et Félix Boutu de Volckerinckhove ont posé candidature.
Tous sont réélus ou élus à l'unanimité.
- Pour le collège des guides :
Françoise Faes et Aïda Tellier se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Après avoir remercié les membres du bureau pour ces belles présentations, les guides pour leur travail remarquable, la parole est donnée à M. Eeckeman, maire de Crochte pour la présentation des projets de restauration des retables de l'église Saint-Georges. Sur ces bonnes nouvelles, les participants ont ensuite assisté à la présentation par Mme Aïda Tellier d'une conférence fort documentée ; intitulée « Rubens, peintre et diplomate », elle est une belle introduction à notre voyage à Anvers. L'assemblée s'est terminée autour du verre de l'Amitié offert par la commune. Mme Edith Brigo, maire adjointe, a accompagné les 30 convives au repas à frais partagés au Koestal, dans une très bonne ambiance.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 14 mai à 17 h 30 à la salle polyvalente d'Holque, près de la mairie.